

N/REF : 17/07/2025 8H42 C:025730 I:32643
V/REF : 22305/4113-MALHER/2805
V/Email reçu le Jeudi 17/07/2025 a 8H42

PLURALIS
Le Foyer de l'Isere
21-23 BOULEVARD MARECHAL FOCH
38030 GRENOBLE CEDEX 2

IMMEUBLE : MALHERBE OUEST
26 RUE GERARD PHILIPPE
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 24 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 26 GERARD PHILIPPE GRENOBLE MALHERBE OUEST
M BLAMBERT 07 77 77 89 63

MOTIF : INTERVENIR POUR PRESENCE D EAU DANS LA CAVE N°3
CELA PROVIENT DU REGARD A DROITE DEVANT ENTREE DE LA MONTEE 26 QU IL
FAUT CURER

Donneur d'ordre : Mme M. PULCRANO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 18/07/2025 A 14H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE CANALISATION EAUX USEES ENTRE REGARD EXTERIEUR A GAUCHE
DE LA MONTEE 24 ET LE REGARD AU NIVEAU DE LA CONTRE ALLEE
EXTRACTION D'UN SOUS VETEMENT ET DE GRAISSES
VU AVEC LE RESPONSABLE SUR PLACE
OBSERVATION : PREVOIR INTERVENTION AVEC LE POIDS LOURDS

LE 23/07/2025 A 08H15
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
CURAGE HYDRAULIQUE DU RESEAU EAUX USÉES A PARTIR DU REGARD EXTERIEUR
JUSQU'AU COLLECTEUR
EXTRACTION DE GRAISSE
CONTROLE BON ECOULEMENT
OBSERVATION : LE RESEAU MANQUE DE PENTE

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 23/07/25 a 13H45 Ste Perm anence PLURALIS
AS LCOMPTER Email envoyé le 23/07/25 a 13H44 Mme M. PULCRANO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	2	180,44	180,44
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	3	180,44	270,66
TOTAL H.T.				451,10
T.V.A. a 10,00%				45,11
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>496,21</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN